



**Université
Paris Sud 11**

Année 2008-2009

MASTER ENVIRONNEMENT



Sept spécialités au service de l'Environnement



Responsable :
Renée PAUGAM
Maître de conférence en Chimie

Co-responsable
Jean BEBIEN
Professeur en Géologie



*Faculté des Sciences
d'Orsay*



*Faculté de
Pharmacie
de Châtenay Malabry*

Contact : Renée PAUGAM
tel : 01 69 15 72 21
e-mail : renee.paugam@u-psud.fr

Courrier Faculté des Sciences d'ORSAY
Bâtiment 465
91405 ORSAY CEDEX

Secrétariat : Haude LE GUYADER
tel : 01 69 54 24
fax : 01 69 15 54 23

Site du Master :
<http://environnement.u-psud.fr/>

Université Paris-Sud 11



MASTER ENVIRONNEMENT



Année 2008-2009

LES OBJECTIFS

Le master Environnement se propose de former des experts et des chercheurs à même de :

- comprendre, analyser et résoudre des problématiques d'ordre environnemental,
- de proposer des outils permettant leur gestion via la mise au point éventuelle de nouvelles méthodologies de production ou de réhabilitation.

Les enseignements proposés permettent d'acquérir des compétences théoriques et pratiques.

Dans les parcours professionnalisants, ces compétences pourront être mobilisées pour la prise en compte du côté purement technique d'une situation liée à l'environnement (ex. polluants présents) mais aussi pour intégrer les coûts de la mise en pratique des différentes solutions de gestion, la possibilité juridique de mise en œuvre, ainsi que la prise en compte des impacts sur la Santé Publique et le développement économique ou agricole durable.

Les parcours recherche orientent les étudiants vers une formation doctorale dans les secteurs de l'environnement.

LES DEBOUCHES

L'enseignement du master vise à former, suivant les parcours et les spécialités choisies, des **professionnels experts** et des **chercheurs** qui peuvent intervenir dans diverses structures publiques et privées :

- Administrations publiques de l'Etat, Agences spécialisées : Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du travail (AFSSET), Agence Française de Sécurité sanitaire des Aliments (AFSSA), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Direction Régionale pour l'Industrie, la Recherche et l'Environnement (DRIRE), Direction Régionale de l'Environnement (DIREN),...
- Les services environnement et hygiène des collectivités territoriales (villes et départements),
- Organismes environnementaux : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Agences de l'eau, Réseaux de surveillance de la qualité de l'air,...
- Eco-industries (ANDRA, Veolia-environnement, ONYX, SUEZ-environnement, SITA, Degrémont-Suez, Novergie,)
- Bureaux d'études, d'ingénierie et de conseil en environnement (ANTEA, FAIRTEC, ARCADIS, GUIGUES,) et en développement agricole durable,
- Toute industrie ayant un pôle environnement (Total, EDF, ADP, Shell, Renault, PSA, ...)
- Entreprises agro-alimentaires, de négoce international de produits agricoles, institutions nationales et internationales de coopération et de financement du développement agricole durable (Union Européenne, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Coopérations bilatérales.....)
- Secteur public et secteur privé des PVD, institutions nationales et internationales d'aide au développement, secteur de la recherche, Organisations Non Gouvernementales
- Secteur de la recherche fondamentale et appliquée dans les laboratoires publics (universités et grandes écoles, CNRS, INRA, IRD, CIRAD, CEA, MNHN...) et de certaines entreprises privées

LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années correspondant chacune à 60 Crédits :

- **Une première année (M1)** comprend un enseignement pluridisciplinaire et commun concernant les sciences environnementales, et un enseignement spécifique à la discipline dominante de la formation d'origine de l'étudiant. Chaque étudiant s'inscrit ainsi dans un des six parcours type.
- **Une deuxième année (M2)** correspond à une spécialisation qui doit permettre à l'étudiant de concrétiser son projet professionnel.

----- LA PREMIERE ANNEE -----

La première année du Master « Environnement » de l'Université Paris-Sud 11 a pour objectif de permettre aux étudiants venant de Licence et se destinant aux métiers de l'Environnement :

- d'acquérir de bonnes bases dans différents champs disciplinaires de l'Environnement (géologie, écologie, chimie, physique, économie, droit, santé).
- de compléter les connaissances acquises en Licence dans leur discipline d'origine.

Au-delà des matières obligatoires, les UE choisies pour constituer le parcours doivent conduire à un élargissement des compétences et à une préparation à l'intégration d'une spécialité en M2 correspondant au projet professionnel ou de recherche.

Le M1 Environnement est ouvert :

- aux étudiants ayant obtenu une licence en adéquation avec la discipline dominante du parcours choisi, par exemple :

- Licence de Sciences de la Terre
- Licence de Biologie option écologie et santé
- Licence de Chimie, de Biochimie
- Licence de Physique
- Licence de Droit,...

- aux étudiants de Pharmacie, Médecine, Etudes Vétérinaires et Ingénieurs Bac+4 validé.

A l'entrée du M1, suivant sa discipline d'origine et en accord avec l'équipe pédagogique, chaque étudiant est orienté dans un parcours type.

UE du tronc commun à tous les parcours du Master

Environnement

Chaque étudiant de M1 obtiendra 15 à 30 crédits

issus de cette liste

Grands défis de l'environnement, approche transversale	
cycles de conférences	3 crédits
Grands défis de l'environnement, approche pratique	
étude de cas	3 crédits
Bases de droit.....	3 crédits
Ecologie et Ecosystème	3 crédits
Sol, sous-sol, eau et air	3 crédits
Pollutions chimiques et physiques.....	3 crédits
Santé et Ecotoxicologie	3 crédits
Economie et Environnement.....	3 crédits
Informatique et bureautique appliquées à l'environnement.....	3 crédits
Anglais.....	3 ou 6 crédits
Stage facultatif.....	0 à 8 crédits

Enseignement spécifique à la discipline dominante du parcours choisi

*Chaque étudiant suit pour le complément à 60 crédits
des UE dans le M1 de la (ou les) mention(s) de master
correspondant à sa discipline d'origine*

« Chimie »

M1 Chimie

« Ecologie »

**M1 Ecologie, Biodiversité
et Evolution**

« Droit »

M1 Droit Public

« Santé »

**M1 Médicaments
M1 Santé publique**

« Physique »

**M1 Physique Fondamentale
et Appliquée**

« Géologie »

**M1 Sciences de la Terre
et de l'Univers**

*Une spécialisation en « Economie » peut être choisie en sous-parcours
en intégrant à chaque parcours deux UE du
M1 Etudes Internationales*

LA DEUXIEME ANNEE

Les étudiants venant du M1 "Environnement" de Paris Sud 11 et les étudiants venant d'autres universités (y compris étrangères) et ayant obtenu un diplôme équivalent, accèdent au M2 "Environnement" dans une spécialité en adéquation avec leur projet professionnel.

**Sept spécialités à forte dominante professionnelle
sont offertes aux étudiants de niveau bac+4 :**

**Développement Agricole Durable : Economie Internationale et Sécurité Alimentaire
Droit de l'Environnement
Ecologie et Environnement
Evaluation et Gestion des Risques Sanitaires liés à l'Environnement
Géologie et Environnement
Physique et Environnement
Pollutions Chimiques et Gestion Environnementale**

La sélection des étudiants se fait à l'entrée du M2 sur dossier et audition.

L'accès aux différentes spécialités se fait à partir d'un ou plusieurs parcours de M1 ou formations de 1ère année de master équivalentes :

Exemples de parcours

Licence	Parcours de M1 possible	Spécialité de M2
Biologie	Ecologie / Economie	Développement Agricole Durable : Economie Internationale et Sécurité Alimentaire
Chimie	Chimie / Economie	
Sciences de la Terre	Géologie / Economie	
Biologie	Ecologie	Evaluation et Gestion des Risques Sanitaires liés à l'Environnement
Chimie	Santé	
Pharmacie	Santé	
Biologie	Ecologie	Ecologie, Biodiversité et Evolution
Biologie	Ecologie	Pollutions Chimiques et Gestion Environnementale
Chimie	Chimie	
Sciences de la Terre	Géologie	
Pharmacie	Santé	
Sciences de la Terre	Géologie	Géologie et Environnement
Physique	Physique	Physique et Environnement
Chimie	Chimie	
Droit	Droit	Droit de l'environnement

L'année est partagée en deux semestres correspondant chacun à 30 crédits capitalisables. Chaque semestre est composée d'UE compensables.

Le second semestre est principalement constitué d'un stage en milieu professionnel correspondant à 18 ou 24 crédits selon la spécialité.